

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2009**

**PRESENTS** : PAINCO Alexandre, HUI Philippe, MOREAU Gérard, HUI Odile, GOLOUBENKO Philippe, GOOSKENS Jacqueline, COLMENERO Serge, CAPTIER Antoine, MATEYA Marie-Christine

**ABSENTS** : Néant

### **I – DELIBERATIONS**

- Augmentation de crédits Budget SPIC  
Recettes - Article 6419 : Remb.sur rémunération personnel + 10.500 €  
Dépenses - Article 6411 : Salaire de base + 10.500 €  
Vote : 9 pour
- Augmentation crédits Budget M14  
Recettes - Article 1322-67 : Subvention Région + 8.307 €  
Recettes - Article 1323-69 : Subvention Département + 9.560€  
Dépenses - Article 2313-67 : Restauration Domaine + 8.307 €  
Dépenses - Article 2313-69 : Tour Magdala + 9.560 €  
Vote : 9 pour
- Augmentation de crédits Budget assainissement  
Recettes – Article 1313 : Subvention Département + 10.334 €  
Dépenses – Article 21531-30 : Travaux AEP + 10.334€  
Vote : 9 pour
- Acceptation de dons  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité les dons de Mrs Michel BARBERYE de Rochefort et Alain SINGLE d'Aubervilliers pour un montant de 200 €
- Répartition des charges de fonctionnement du SPIC  
Remboursement des charges de fonctionnement du budget du SPIC sur le Budget communal pour un montant de 14.500 € (inscrite au BP)  
Vote : 9 pour
- Demande de subventions DGE et C.General pour la station épuration  
Estimation du montant des travaux : 188.280 € dont 61.980 € pour le réseau de transport et 126.300 € pour la station  
Le conseil autorise Mr le Maire a déposer les dossiers de demandes de subventions

### **II – CONVENTION ARCHEOLOGUE**

Mr David MASO propose de réaliser un inventaire des ressources archéologiques de la commune. Il propose de passer un contrat avec la commune sur 12 mois avec 1 jour de présence par mois pour une rémunération de 300 € par mois.

Le conseil décide d'inviter Mr MASO à une prochaine réunion du conseil pour qu'il présente son projet.

### **III – ECHANGES PARCELLES AVEC Mr SANCHEZ Jules**

Les modalités sont en cours d'étude.

### **IV – CAPTEURS SOLAIRES**

Mr Benoit PRADERIE propose l'installation de capteurs photovoltaïques sur la commune. Il réalise un projet sur la commune de COUIZA à l'emplacement de l'ancienne décharge réhabilitée sur une surface de 7.000 m<sup>2</sup>.

Si ce projet se réalisait sur Rennes Le Château, il rapporterait à la commune 8 ou 9.000 € par an de Taxe Professionnelle. Il reste très peu de terrains sur la commune, presque tous les communaux sont loués. De plus, il faut des terrains près d'une ligne haute tension.

Vote : Pour : 2, Abstentions : 1, Non : 6

#### **V – COURRIER DE Mr WARNELL**

Mr WARNELL voudrait ouvrir une porte et une fenêtre sur le mur côté parcelle n°94. Il est prêt à acquérir cette parcelle pour la somme de 7.000 € et en échange il céderait à la commune une bande de terrain de 1 m dans la rue de la Salasse.

Vote pour la vente de la parcelle : Pour : 1, Abstention : 1, Contre : 7

#### **VI – DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX**

Mr Gérard MOREAU renouvelle sa demande de faire des conseils municipaux à date précise.

Il est proposé de faire un essai pour le samedi de la première semaine impaire de chaque mois à 10 heures.

#### **VII – COLIS DE NOEL ET DATE DU REPAS**

Monsieur le Maire propose de supprimer les colis de Noël aux personnes qui ne résident pas à l'année dans la commune (on en compte 15) et de le remplacer par une boîte de chocolat. L'an dernier, on a donné 37 colis

Pour les personnes de la commune, le colis sera composé d'une boîte de chocolat et d'une bouteille de blanquette.

L'économie réalisée aiderait à l'achat d'un défibrillateur

Le repas est maintenu et est fixé au samedi 19 décembre à midi

#### **VIII – COURRIER DE Mr GARCIA**

Mr GARCIA J.Pierre propose la réalisation d'un panneau commentant la fresque « la montagne fleurie » située dans l'Eglise.

Les conseillers souhaitent que Mr GARCIA vienne présenter son projet lors d'un prochain conseil.

#### **VIX- COURRIER DE Mme DELAUNAY**

Mme DELAUNAY souhaite relouer l'emplacement qu'elle occupait cette année, pour la période du 01 avril au 30 septembre 2010.

Sa candidature sera examinée avec toutes les autres en début d'année 2010.

#### **X – REACTION A L'ARTICLE de Mr GALAUP**

Le conseil municipal estime n'avoir pas à répondre à l'article de Mr GALAUP paru dans l'Indépendant.

La séance est levée à 20 h 30

Pour le Maire empêché  
L'Adjoint